

## 0.1 Douter

<http://mathilde.local/lever-le-doute/>

<http://mathilde.local/lombre-dun-doute/>

**Pour qu'il y ait argumentation, il faut que**, à un moment donné, une communauté des esprits effective se réalise. Il faut que **l'on soit d'accord**, tout d'abord et en principe, sur la formation de cette communauté intellectuelle **et, ensuite, sur le fait de débattre ensemble** une question déterminée : or, cela ne va nullement de soi. »

« **Même sur le plan de la délibération intime** (andophasie) **il existe des conditions préalables à l'argumentation** : il faut notamment **se concevoir comme divisé en deux interlocuteurs**, au moins, qui participent à la délibération. Et, cette division, rien ne nous autorise à la considérer comme nécessaire. Elle paraît constituée sur le modèle de la délibération avec autrui. Dès lors, il est à prévoir que nous retrouverons, transposés à la délibération avec soi-même, la plupart des problèmes relatifs aux conditions préalables à la discussion avec autrui. Bien des expressions en témoignent; ne mentionnons que des formules telles : « N'écoute point ton mauvais génie », « Ne remets plus cela en discussion », qui sont relatives l'une à des conditions préalables tenant aux personnes, l'autre à des conditions préalables tenant à l'objet de l'argumentation. »

« Les auteurs de communications ou de mémoires scientifiques pensent souvent qu'il leur suffit de rapporter certaines expériences, de mentionner certains faits d'énoncer un certain nombre de vérités pour susciter inmanquablement l'intérêt de leurs auditeurs ou lecteurs éventuels. Cette attitude résulte de l'illusion, fort répandue dans certains milieux rationalistes et scientifiques, que les faits parlent par eux-mêmes et impriment une empreinte indélébile sur tout esprit humain, dont ils forcent l'adhésion, quelles que soient ses dispositions. »

« Nous nous proposons d'appeler **persuasive une argumentation** qui ne prétend valoir que **pour un auditoire particulier** et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison. La nuance est assez délicate et dépend, essentiellement, de l'idée que l'orateur se fait de l'incarnation de la raison. Chaque homme croit en un ensemble de faits, de vérités, que tout homme « normal » doit, selon lui, admettre, parce qu'ils sont valables pour tout être raisonnable. Mais en est-il vraiment ainsi? Cette prétention à une validité absolue pour tout auditoire composé d'êtres raisonnables n'est-elle pas exorbitante? Même l'auteur le plus consciencieux ne peut, sur ce point, que se soumettre à l'épreuve des faits, au jugement de ses lecteurs (Kant). Il aura, en tout cas, fait ce qui dépend de lui pour convaincre, s'il croit s'adresser valablement à pareil auditoire. »

« Le rationalisme, avec ses prétentions d'éliminer toute rhétorique de la philosophie, avait énoncé un programme très ambitieux qui devait amener l'accord des esprits grâce à l'évidence rationnelle s'imposant à tout le monde. Mais à peine les exigences de la méthode cartésienne étaient-elles énoncées que déjà Descartes avançait, en leur nom, des assertions fort contestables. En effet, comment distinguer les vraies des fausses évidences? Est-ce qu'on s'imagine que ce qui convainc un auditoire universel, dont on se considère soi-même comme le représentant idéal, possède vraiment cette validité objective? Pareto a excellemment remarqué en des pages pénétrantes, que **le consentement universel invoqué n'est bien souvent que la généralisation illégitime d'une intuition particulière.** »

« Si l'argumentation adressée à l'auditoire universel et qui devrait convaincre, ne convainc pourtant pas tout le monde, **il reste toujours la ressource de disqualifier le récalcitrant** en le considérant comme stupide ou anormal. Cette façon de procéder, fréquente chez les penseurs du moyen âge, se retrouve également chez les modernes. Une telle exclusion de la communauté humaine ne peut obtenir l'adhésion que si le nombre et la valeur intellectuelle des proscrits ne menacent pas de rendre ridicule pareille procédure. Si ce danger existe, on doit recourir à une autre argumentation, et **opposer à l'auditoire universel un auditoire d'élite**, doué de moyens de connaissance exceptionnels et infaillibles.

### Les dangers de l'ampleur

« Pour bien estimer les dangers de l'ampleur, il y aurait lieu de considérer, d'une part, l'argumentation qui fournit les raisons de croire à ce que l'on admet déjà et d'autre part, celle qui tend à solliciter notre adhésion; en d'autres termes, de distinguer celle qui concerne les prémisses et les schèmes argumentatifs, de celle qui concerne une thèse faisant office de conclusion. »

JJD Je pensais savoir déjà et je dois convenir qu'il y a à repenser, à reconsidérer et à réviser.

« Au sujet du premier cas, rappelons que **toute argumentation est l'indice d'un doute**, car elle suppose qu'il y a lieu de préciser ou de renforcer l'accord sur une opinion déterminée, qui ne serait pas suffisamment claire ou ne s'imposerait pas avec une force suffisante. Le doute soulevé par le seul fait d'argumenter en faveur d'une thèse sera d'autant plus grand que les arguments utilisés paraîtront plus faibles, car la thèse semblera dépendre de ces arguments. Le danger réside donc à la fois dans la simple adjonction de preuves et dans la qualité de celles-ci. Ainsi, sauf quand il s'agit d'une technique scientifique ou professionnelle reconnue, l'indication de la source d'une information laisse planer sur cette dernière un certain doute, soit parce que cela implique que l'orateur ne la prend pas à son propre compte, soit simplement parce que cela met l'esprit critique en éveil. Par contre, en présentant une nouvelle comme un fait, sans plus, on laisse croire qu'il ne peut y avoir le moindre doute à son sujet, qu'on ne pense même pas devoir le justifier; par ailleurs l'indication de la source sera d'autant plus dangereuse que celle-ci jouira de moins de prestige. De même, celui qui croit disposer d'une autorité indiscutable répugne à motiver ses décrets.

### **Devant un seul auditeur**

« Il est normal de tenir compte de ses réactions, de ses dénégations et de ses hésitations et, quand on les constate, il n'est pas question de s'esquiver : il faut prouver le point contesté, s'informer des raisons de la résistance de l'interlocuteur, se pénétrer de ses objections : le discours dégénère invariablement en dialogue. C'est pourquoi, selon Quintilien, **la dialectique, comme** technique du dialogue, était comparée par Zénon, à cause du caractère plus serré de l'argumentation, à **un poing fermé**, alors que **la rhétorique** lui paraissait **semblable à une main ouverte**. Il n'y a pas de doute, en effet, que la possibilité qui lui est offerte de poser des questions, de présenter des objections, donne à l'auditeur l'impression que les thèses auxquelles il adhère, pour finir, sont plus solidement étayées que les conclusions de l'orateur qui développe un discours continu. Le dialecticien, qui se préoccupe, à chaque pas de son raisonnement, de l'accord de son interlocuteur, serait plus sûr, d'après Platon, de suivre le chemin de la vérité. Cette opinion est clairement exprimée dans ce petit discours que Socrate adresse à Calliclès :

« Voilà donc une question réglée; chaque fois que nous serons d'accord sur un point, ce point sera considéré comme suffisamment éprouvé de part et d'autre, sans qu'il y ait lieu de l'examiner à nouveau. Tu ne pouvais en effet me l'accorder faute de science ni par excès de timidité, et tu ne saurais, en le faisant, vouloir me tromper : car tu es mon ami, dis-tu. Notre accord, par conséquent, prouvera réellement que nous aurons atteint la vérité. »

« En effet, ne peut-on pas distinguer, dans la délibération intime, une réflexion qui correspondrait à une discussion et une autre qui ne serait qu'une recherche d'arguments en faveur d'une position adoptée à l'avance? Peut-on se fier entièrement à la sincérité du sujet qui délibère pour nous dire s'il est en quête de la meilleure ligne de conduite, ou s'il élabore un plaidoyer intime?

« Notre thèse est que d'une, part une croyance une fois établie peut toujours être intensifiée et que, d'autre part, l'argumentation est fonction de l'auditoire auquel on s'adresse. Dès lors, il est légitime que celui qui a acquis une certaine conviction s'attache à l'affermir vis-à-vis de lui-même, et surtout vis-à-vis des attaques pouvant venir de l'extérieur; il est normal qu'il envisage tous les arguments susceptibles de la renforcer. Ces nouvelles raisons peuvent intensifier la conviction, la protéger contre certaines attaques auxquelles on n'avait pas pensé dès le début, préciser sa portée. »

### **Le fondement par le cas particulier**

## L'argumentation par l'exemple

« Quand un phénomène est-il introduit dans le discours à titre d'**exemple**, c'est-à-dire **comme l'amorce d'une généralisation**? En faveur de quelle règle **l'exemple cité constitue-t-il un argument**? Voici les deux questions qui se posent tout naturellement. »

En sciences, **les cas particuliers** sont **traités soit comme des exemples devant mener à la formulation d'une loi** ou la détermination d'une structure, soit comme échantillons, c'est-à-dire illustration d'une loi ou d'une structure reconnues. En droit, invoquer le précédent, c'est traiter celui-ci comme un exemple fondant une règle, nouvelle au moins sous certains de ses aspects. »

L'emploi de l'argumentation par l'exemple, bien qu'ouvertement proclamé, tend souvent à nous faire passer de celui-ci à une conclusion également particulière, sans qu'aucune règle soit énoncée : c'est ce qu'on appelle l'argumentation du particulier au particulier »

« On pourra également la maintenir en restreignant son champ d'application, en recourant, par exemple, à la notion d'exception : la relation entre les événements liés par la loi cesse, comme en grammaire ou en linguistique, d'être absolue. Parfois on cherchera à remplacer une loi déterministe par une corrélation plus ou moins forte. »

« Dans l'argumentation par l'exemple, le rôle du langage est essentiel. Quand deux phénomènes sont subsumés sous un même concept, leur assimilation semble résulter de la nature même des choses, tandis que leur différenciation semble nécessiter une justification. C'est pourquoi, sauf dans les disciplines où l'usage de concepts est concomitant d'une technique qui précise leur champ d'application, ceux qui argumentent adapteront souvent les notions utilisées aux besoins de leur exposé. L'argumentation par l'exemple fournit un cas éminent où le sens et l'extension des notions sont influencés par les aspects dynamiques de leur emploi. D'ailleurs cette adaptation, cette modification des notions paraît le plus souvent si naturelle, si conforme aux besoins de la situation, qu'elle passe à peu près complètement inaperçue. »

## L'argumentation par l'illustration

« L'illustration diffère de l'exemple en raison du statut de la règle qu'ils servent à appuyer.

Tandis que **l'exemple était chargé de fonder la règle, l'illustration a pour rôle de renforcer l'adhésion** à une règle connue et admise, en fournissant des cas particuliers qui éclairent l'énoncé général, montrent l'intérêt de celui-ci par la variété des applications possibles, augmentent sa présence dans la conscience. S'il y a des situations où l'on peut hésiter quant à la fonction que remplit tel cas particulier introduit dans une argumentation, la distinction proposée nous semble cependant importante et significative, car, le rôle de l'illustration étant différent de celui de l'exemple, son choix sera soumis à d'autres critères. Alors que **l'exemple doit être incontestable, l'illustration, dont ne dépend pas l'adhésion à la règle, peut être plus douteuse**, mais elle doit frapper vivement l'imagination pour s'imposer à l'attention.

Aristote déjà avait distingué deux emplois de l'**exemple** suivant que l'on dispose ou non de principe d'ordre général. (Usage comme élément d'induction, usage comme témoignage.) Mais, d'après lui, le rôle des cas particuliers serait différent selon qu'ils précèdent ou suivent la règle à laquelle ils se rapportent. Ce qui ferait que : si on les place **en tête, il faut nécessairement en produire plusieurs; en épilogue, même un seul suffit**; car un témoin honnête, fût-il seul, est efficace. »

« Bacon, soulignant très fortement qu'il ne s'agit pas d'une question concernant l'ordre du discours mais bien son contenu, affirme, lui, que les exemples doivent être détaillés dans leur usage inductif, parce que les circonstances peuvent jouer un rôle capital dans le raisonnement, tandis que dans leur usage « servile » ils peuvent être rapportés succinctement. Sur ce point nous ne suivrons pas Bacon, car l'illustration, visant à donner la présence, devra parfois être développée et contenir des détails frappants et concrets, dont au contraire l'exemple sera prudemment dépouillé pour éviter que la pensée ne soit distraite ou ne dévie du but que se propose l'orateur. L'illustration risque beaucoup moins que l'exemple, d'être mal interprétée, puisque nous sommes guidés par la règle, connue et parfois très familière. Whately dit très nettement que certains

exemples ne sont pas introduits pour prouver, mais pour rendre clair,

(Cf Lables de La Fontaine et les Fables mathématiques, et le Sens de la formule)

« Parce que l'illustration vise à accroître la présence, en concrétisant à l'aide d'un cas particulier une règle abstraite, on a souvent tendance à y voir une image[...]. Or **l'illustration ne tend pas à remplacer l'abstrait par le concret**, ni à transposer les structures dans un autre domaine comme le ferait l'analogie. Elle est véritablement un cas particulier, elle corrobore la règle, qu'elle peut même, comme dans le proverbe, servir à énoncer. Ce qui est vrai, c'est que l'illustration est souvent choisie pour le retentissement affectif qu'elle peut avoir.

### **Le modèle et l'antimodèle (comme exemple?)**

Il existe des conduites spontanées d'imitation. Aussi la tendance à l'imitation a-t-elle été considérée souvent comme un instinct, et de la plus haute conséquence aux yeux du sociologue.

JJD Neurones miroirs

**Mais l'imitation d'une conduite n'est pas toujours spontanée, Il arrive que l'on y soit invité.**

« Le modèle indique la conduite à suivre; il sert aussi de caution à une conduite adoptée.

Ajoutons cependant que l'indifférence au modèle peut, elle-même, être donnée en modèle : on propose en modèle celui qui est capable de se dérober aux tentations de l'imitation. Le fait qu'il peut y avoir une argumentation par le modèle sur ce plan de l'originalité montre nettement que les modes d'argumentation s'appliquent aux circonstances les plus diverses, c'est-à-dire que la technique argumentative n'est pas liée à telle situation sociale définie ni au respect de telles ou telles valeurs. »

« À première vue, tout ce que nous avons dit du modèle peut s'appliquer, *mutatis mutandis*, à l'antimodèle. Parfois on sera, au moment d'une délibération, incité à choisir un comportement parce qu'il est opposé à celui de l'antimodèle; la répulsion ira parfois jusqu'à provoquer le changement d'une attitude antérieurement adoptée, pour la seule raison que c'est également celle de l'antimodèle. Un trait important distingue pourtant cette forme d'argumentation de celle par le modèle : alors que, dans cette dernière, on propose de se conformer, fût-ce de façon maladroite, à quelqu'un, et que donc la conduite à adopter est relativement bien connue, dans l'argument de l'antimodèle on incite à se distinguer de quelqu'un, sans que l'on puisse toujours en inférer une conduite précise. C'est souvent par référence implicite à un modèle qu'une certaine détermination de cette conduite sera possible. »

« Cependant l'introduction de l'antimodèle, au lieu de viser simplement à un effet révulsif, peut servir d'amorce à une argumentation a fortiori, l'antimodèle représentant un minimum en dessous duquel il est indécent de descendre. D'ailleurs comme l'antimodèle est souvent, en même temps, un adversaire à combattre et éventuellement à abattre, le rôle dans l'argumentation, d'un même être abhorré, sera complexe. On sait que la compétition développe les ressemblances entre antagonistes, qui, à la longue, s'empruntent tous les procédés efficaces : c'est parce que ce sont celles de l'adversaire que certaines techniques pourront être préconisées. Cependant, lorsque celui-ci est aussi l'antimodèle, on aura soin très souvent de séparer moyens et fins, ou encore de distinguer temporaire et permanent, indispensable et superflu, licite et illicite »

« En proposant à autrui un modèle ou un antimodèle, on sous-entend, à moins de restreindre leur rôle à des circonstances particulières, que soi-même on s'efforce également de s'en rapprocher ou de s'en distinguer. Cela permet des réparties comiques, du genre de celle-ci : au Père, qui dit à son fils, qui travaille mal, « A ton âge, Napoléon était premier en classe », l'enfant réplique « A ton âge, il était empereur. »

Comment j'ai détesté les maths et Fery

### **L'être parfait comme modèle**

« Pour obvier à ces inconvénients, les auteurs sont amenés à embellir ou à noircir la réalité, à créer des héros

et des monstres, tout bons ou tout mauvais, à transformer l'histoire en mythe, en légende, en image d'Épinal. Mais même alors, la multiplicité de modèles ou d'antimodèles ne permet pas d'en tirer une règle de conduite unique et claire. »

## **Le raisonnement par analogie**

### **Analogie le cœur de la pensée**

« Personne n'a nié l'importance de l'analogie dans la conduite de l'intelligence.

### **Comparaison n'est pas raison**

Toutefois, reconnue par tous comme un facteur essentiel d'invention, elle a été regardée avec méfiance dès que l'on voulait en faire un moyen de preuve. [...] Il nous semble que sa valeur argumentative sera le plus clairement mise en évidence si on envisage l'analogie comme une similitude de structures, dont la formule la plus générale serait : A est à B ce que C est à D. Cette conception de l'analogie se rattache à une tradition très ancienne. Elle n'est point entièrement oubliée,

Ce qui fait l'originalité de l'**analogie** et ce qui la **distingue** d'une identité partielle, c'est-à-dire de la notion un peu banale **de ressemblance**, c'est qu'au lieu d'être un rapport de ressemblance elle **est une ressemblance de rapport**. Et ce n'est pas là un simple jeu de mots, le type le plus pur de l'analogie se trouve dans une proportion mathématique. »

« Nous souscrivons à ces lignes, sauf sur le dernier point. Si l'étymologie incite à retrouver le prototype de l'analogie dans la proportion mathématique, cette dernière n'est à nos yeux qu'un cas particulier de similitude de rapports et pas du tout le plus significatif. En effet, on n'y voit pas ce qui précisément caractérise, selon nous, l'analogie, et qui a trait à la différence entre les rapports que l'on confronte.

: « Nous proposons d'appeler thème l'ensemble des termes A et B, sur lesquels porte la conclusion (intelligence de l'âme, évidence) et d'appeler phore l'ensemble des termes C et D. Normalement, le phore est mieux connu que le thème dont il doit éclairer la structure, ou établir la valeur, soit valeur d'ensemble, soit valeur respective des termes. Il n'en est cependant pas toujours ainsi.

« Il y a, en tout cas, entre thème et phore, une relation asymétrique qui naît de la place qu'ils occupent dans le raisonnement.

En outre, pour qu'il y ait analogie, thème et phore doivent appartenir à des domaines différents : lorsque les deux rapports que l'on confronte appartiennent à un même domaine, et peuvent être subsumés sous une structure commune, l'analogie fait place à un raisonnement par l'exemple ou l'illustration, thème et phore fournissant deux cas particuliers d'une même règle. Aussi, tandis que certains raisonnements se présentent indiscutablement comme des analogies (c'est le cas très souvent lorsque le phore est pris au domaine sensible, le thème au domaine spirituel), d'autres donnent lieu à cet égard à quelque doute. »

### **Relations entre les termes d'une analogie**

« En disant que dans toute analogie il y a un rapport entre quatre termes, nous présentons évidemment une vue schématisée des choses. Chacun d'eux peut en effet correspondre à une situation complexe, et c'est même là ce qui caractérise une analogie riche.

Le fait qu'il s'agit de similitude de relations autorise, entre les termes du thème et ceux du phore, des différences aussi importantes que l'on voudra. La nature des termes est, à première vue tout au moins, secondaire.

Bien que l'analogie-type comporte quatre termes, il arrive assez fréquemment que leur nombre se réduise à trois; l'un d'entre eux figure deux fois dans le schème, lequel devient : B est à A ce que C est à B.

Mais la distinction des domaines, indispensable pour l'existence de l'analogie, est néanmoins maintenue : car le terme commun, tout en étant formellement le même dans le thème et dans le phore, se dissocie par son

usage différencié, qui le rend équivoque. Il était en effet à prévoir que le terme commun, puisque sa place dans le phore et dans le thème le met en relation avec des termes appartenant à deux domaines différents, prenne par le fait même des significations plus ou moins divergentes.

On pourrait en conclure que toute analogie à trois termes peut s'analyser en analogie à quatre termes. Il est bon cependant de distinguer les analogies où phore et thème se mettent en quelque sorte dans le prolongement l'un de l'autre, de celles où l'accent porte plutôt sur le parallélisme entre eux. En effet l'interprétation argumentative pourra en être fort différente. »

Dans les deux cas, nous avons un phore pris au domaine de la vie journalière, celui de l'enseignement; dans les deux cas, il existe une différence de valeur considérable et entre les termes de chaque domaine et entre les deux domaines envisagés. Mais dans le premier cas, ce n'est pas cette différence qui surtout importe. Aussi percevons-nous plutôt le parallélisme entre les deux relations (la sagesse de Dieu est à la connaissance naturelle comme la science du maître à celle du disciple). Dans le second cas, par contre, les différences de valeur importent avant tout. Et nous percevons plutôt une analogie à trois termes hiérarchisés (l'autorité divine est pour l'intellect humain ce que le maître est pour l'enfant) et cela bien que le terme commun ne soit pas formellement identique (« maître », « intellect humain »).

« L'essentiel, dans une analogie, c'est la confrontation du thème avec le phore; elle n'implique pas du tout qu'il y ait un rapport préalable entre les termes de l'un et de l'autre. Mais quand il existe un rapport entre A et C, entre B et D, l'analogie se prête à des développements en tous sens qui sont l'un des aspects d'une analogie riche. »

« Les doubles hiérarchies, avec les rapports complexes qui les caractérisent, rapports horizontaux basés sur la structure du réel, rapports verticaux de hiérarchisation, se prêtent particulièrement à l'établissement d'analogies riches. La distinction entre double hiérarchie et analogie est profonde selon nous; la première est basée sur une liaison du réel; la seconde suggère la confrontation de relations situées dans des domaines différents. Mais on peut très souvent argumenter par analogie en répartissant les termes successifs d'une double hiérarchie, entre thème et phore. C'est ainsi que, la double hiérarchie concluant de la supériorité de Dieu sur les hommes à la supériorité de la justice divine sur la justice humaine, peut faire place à l'analogie selon laquelle la justice divine est par rapport à Dieu ce que la justice humaine est pour les hommes. Inversement, lorsque l'analogie développe deux longues hiérarchies appartenant l'une au phore, l'autre au thème, et que les deux domaines sont d'inégale valeur, l'analogie pourrait aisément faire place à une série de doubles hiérarchies. C'est le cas notamment lorsque Plotin tire, de l'ordre hiérarchique qui existe dans un cortège royal, des conclusions au sujet des réalités dépendant de l'Un et qui en sont plus ou moins proches. »

« Bien que l'analogie soit un raisonnement qui concerne des relations, celles qui existent à l'intérieur du phore et à l'intérieur du thème, ce qui fait qu'elle diffère profondément de la simple proportion mathématique c'est que la nature des termes, dans l'analogie, n'est jamais indifférente. Il s'établit, en effet, entre A et C, entre B et D, grâce à l'analogie même, un rapprochement qui conduit à une interaction, et notamment à la valorisation, ou la dévalorisation, des termes du thème. »

### **Effets de l'analogie**

« L'interaction entre thème et phore, qui résulte de l'analogie, - l'action sur le thème étant la plus marquée, mais l'action inverse n'étant nullement négligeable, se manifeste de deux façons, par la structuration et par les transferts de valeur qui en dérivent : transferts de la valeur du phore au thème et réciproquement, transfert de la valeur relative des deux termes du phore à la valeur relative des deux termes du thème »

### **Comment on utilise l'analogie**

« Les analogies jouent un rôle important dans l'invention et l'argumentation à cause essentiellement des développements des prolongements qu'elles favorisent : à partir du phore, elles permettent de structurer le thème, qu'elles situent dans un cadre conceptuel. »

« En tous domaines le développement d'une analogie est normal, et cela dans toute la mesure où l'on en a

besoin et où rien ne s'y oppose. Comme le dit très justement Richards, il n'y a pas de totalité à une analogie, nous pouvons en user autant que de besoin, au risque de la voir s'écrouler.

C'est dans les développements de l'analogie que son rôle d'invention et son rôle de preuve se séparent : alors que, en se plaçant au premier point de vue, rien n'empêche de prolonger une analogie aussi loin que possible, pour voir ce que cela donnera, au point de vue de sa valeur probante, elle doit être maintenue dans des limites que l'on ne saurait dépasser sans dommage, si l'on désire renforcer une conviction. Développer une analogie, c'est parfois confirmer sa validité ; c'est aussi s'exposer aux coups de l'interlocuteur.

### **Le statut de l'analogie**

« Le dépassement de l'analogie sera parfois simplement suggéré. Mais souvent il sera explicite, voire motivé, justifié.

Le premier effort pour dépasser l'analogie, pour rapprocher le thème du phore vise à établir entre eux un rapport de participation : le phore est présenté comme symbole, comme figure, comme mythe, réalités dont l'existence même dérive de leur participation au thème qu'ils doivent permettre de mieux appréhender.

Ainsi ce n'est pas seulement **la mathématique**, c'est la science entière qui, sans que nous songions à le remarquer, **est un miroir symbolique des vérités surnaturelles**.

« L'analogie peut aussi être exclue de par les conditions du raisonnement.

D'une manière générale, le dépassement de l'analogie tend à présenter celle-ci comme le résultat d'une découverte, observation de ce qui existe, plutôt que comme le produit d'une création originale de structuration.

»

### **La métaphore**

« Dans la tradition des maîtres de rhétorique, la métaphore est un trope, c'est-à-dire « un heureux changement de signification d'un mot ou d'une locution » (Quintilien, Vol. III, liv. VIII, chap. VI, 91 ; cf. Volkman, *Rhetorik, der Griechen und Römer*, p. 40. ) ; elle serait même le trope par excellence (Dumarsais, *Des Tropes*, pp. 167-168.). Par la métaphore, nous dit Dumarsais, « on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un nom à une autre signification, qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit »

« Nous ne pourrions mieux, en ce moment, décrire **la métaphore** qu'en la concevant, tout au moins en ce qui concerne l'argumentation, **comme une analogie condensée**, résultant de la fusion d'un élément du phore avec un élément du thème.

« Toute analogie - hors celles qui se présentent dans des formes rigides, telles l'allégorie, **la parabole - devient spontanément métaphore**. C'est même l'absence de fusion qui nous obligerait à voir dans l'allégorie, dans la parabole, des formes conventionnelles où la fusion est, par tradition, systématiquement refusée. Loin que l'allégorie soit une métaphore, nous aurions en elle une double chaîne se déroulant avec un minimum de contacts. Il y a dans l'analogie, par son prolongement même, une action qui tend à la fusion. Cette action suppose un déroulement dans le temps, qu'une représentation non discursive est généralement incapable de rendre. C'est pourquoi la peinture, par son caractère non-temporel, doit, soit exprimer uniquement le phore d'une allégorie, qui restera toujours indépendant du thème, soit passer immédiatement à la métaphore au moyen de la fusion métaphorique. On aboutira à la création d'êtres bizarres : pour parler de l'univers en termes humains, on représentera un homme affublé d'une tête en forme de globe. Les dessinateurs satiriques utilisent souvent cette fusion métaphorique. »

« Elle se prête aussi à un usage assez particulier, qui se confond avec celui que nous avons reconnu à l'hyperbole. Dire d'un coureur à pied qu'il fait du 120 à l'heure, est-ce métaphore ou hyperbole ? L'expression agit peut-être par la sommation des deux procédés ? Grâce à la métaphore, l'intrusion d'un nouveau domaine concourrait au dépassement hyperbolique.

### **Les expressions à sens métaphorique ou métaphores endormies**

« Un danger des métaphores, c'est leur usure. La métaphore n'est plus perçue comme fusion, comme accotement de termes empruntés à des domaines différents, mais comme application d'un vocable à ce qu'il désigne normalement : la métaphore, d'agissante est devenue « endormie », caractère qui marque mieux que d'autres adjectifs (méconnue, oubliée, fanée) que cet état peut n'être que transitoire, que ces métaphores peuvent être réveillées et redevenir agissantes. »

Cf identités remarquables

« Il nous semble, quant à nous, que leur valeur dans l'argumentation est surtout éminente à cause de la grande force persuasive que possèdent ces métaphores; endormies quand, à l'aide de l'une ou l'autre technique, elles sont remises en action. Cette force résulte de ce qu'elles empruntent leurs effets à un matériel analogique, aisément admis, car il est non seulement connu, mais intégré, par le langage, dans la tradition culturelle. »

### **Tautologie**

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Tautologie\\_en\\_logique\\_et\\_en\\_mathématiques](https://fr.wikipedia.org/wiki/Tautologie_en_logique_et_en_mathématiques)